

Délibération
Du Comité Syndical
Du 12 décembre 2024

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

sa publication sur le site internet du SITAC le 18/12/2024

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 17/12/2024

Id S2low : 062-256204033-20241212-F2_12_12_2024-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



F2 : Budget 2024 – Intégration de frais d'études – Opérations d'ordre budgétaires

Rapporteur : Monsieur Michel HAMY, Vice-président du SITAC délégué aux Finances

Conformément aux instructions budgétaires et comptables M43, les frais d'études enregistrés au compte 2031 et suivis de réalisations sont virés au compte d'immobilisation 23 pour les travaux en cours ou 21 pour les opérations terminées.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **DECIDE de procéder** aux opérations d'ordre budgétaires suivantes sur le chapitre 041 :

En recettes

Compte 2031 – Frais d'études : 372 667.49 €

Total des recettes : 372 667.49 €

En dépenses

Compte 2145 – Installations générales, agencements, aménagements : 372 667.49 €

Total des dépenses : 372 667.49 €

Les crédits nécessaires sont inscrits par décision modificative n°3 au Budget 2024.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Détail des montants transférés pour amortissement :

Objet des études sur le 2031	Montants (et n° inventaire des études)	Compte d'amortissement
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Mov'in – part relative aux études TCSP	207 629.79 € (2017-48)	2145
Maîtrise d'œuvre Générale Mov'in – part relative aux études TCSP	165 037.70 € (2017-29)	2145
<u>Total opérations d'ordre :</u>	372 667.49 €	

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-quatre, le jeudi douze décembre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le mardi trois décembre.

Présents :

Titulaires :

Madame Patricia BASSET
Monsieur Marc BOUTROY
Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Anne DECAESTECKER
Monsieur Bernard DELALIN
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Jean-Michel DORET
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Michel HAMY
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Jean-Luc MAROT
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Philippe MIGNONET
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Monsieur Patrick CROMBEZ

Excusés :

Monsieur Guy BEGUE
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Laurent LENOIR
Monsieur Yves SANDRAS

Absents :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Patrice CAMBRAYE
Madame Adeline DECLERCQ
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Jean-Marc LEROY
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN
Madame Maité MULOT-FRISCOURT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT